

chap xvii

B.O.1953 Art 71/02

EXCELSIOR DEPOT LIBRARY

Achats sur place de matériaux

lettre 61/82 du 6/1.1953

RUHENERI

35.350.-

60 000

15922

3. 4. 53. *fact. way. fuel.*
1650 k. cement 4,5 = £. 425

3.4.53.	fact. Segue Miques 1a.		
24.6.53 25.6.53	6000 kg ♂ 0,5 fact Kau Pei. du 24.6.53. char.	3.000.-	10.425.-
20.6.53	5200 kg x 125.	4000.-	14.825.-
31.7	fact. Kebgoyi bis " - -	11.400.-	28.825. ✓

1

Comptabilité des dépenses engagées

Budget	<u>B.O.</u>	<u>195 3</u>	Montant de la délégation initiale reçue	Frs <u>35.350</u>
Article	<u>71</u>	Littera <u>02</u> sous - littera	(1)	"
Dénomination du travail	<u>achat matériau au place</u>	Délégation au	<u>24.10.53</u>	<u>+ 60.000</u>
Compte courant ou compte transitoire	<u>a fewés</u>	lettre	<u>61/3349</u>	
Document par lequel la délégation a été accordée.		Délégation au		<u>95.350</u>
	<u>lettre 61/82 du 6.1.53</u>	Délégation au		"
	<u>J. P. G.</u>	Délégation au		"

N° d'inscription	Date des engagements (2)	Libellés succints des dépenses	Montants des engagements	Montants annulations d'engagements	Montant nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestionnaire réside au chef-lieu de la province
		<u>au 24.6.53 :</u>			<u>85.825.-</u>	
	<u>30/10/53</u>	<u>Bon Commande 4 Tonnes Ciment</u>	<u>20.000</u>		<u>45.825.-</u>	
	<u>30/11/53</u>	<u>Bon Commande 4 Tonnes Ciment</u>	<u>20.000</u>		<u>65.825.-</u>	
	<u>30/11/53</u>	<u>Bon Commande, 50 cu³ gravier</u>	<u>1.000.</u>		<u>66.825.-</u>	
	<u>15/12/53</u>	<u>Commande 4 T. ciment</u>	<u>20.000</u>		<u>86.825.-</u>	
		<u>Fact. Phoenix</u>	<u>144</u>		<u>86.969</u>	
		<u>ETIRU.</u>	<u>3288.</u>		<u>90.257</u>	
		<u>sur : post reporter 21/12/53</u>				
		<u>Gest. FIN / Gest.</u>				

1) Modifications apportées à la délégation initiale par des retraits ou des augmentations notifiés dans le courant de l'exercice
Le dernier montant connu à la fin d'un trimestre doit toujours figurer à l'état mod. Il ad hoc.

2) Dates correspondant à celles :

- a) des feuilles de tâche ou des paiements des traitements et indemnités du personnel qui émarge directement au budget extraordinaire.
- b) des situations mensuelles des travailleurs, des plantons et du personnel noir engagé par contrat (montant global).
- c) des bons d'achats et des sorties de magasin (voir ordonnance 31/337 du 22/9/50 visa B. C.).
- d) des lettres de commande pour les travaux confiés à l'entreprise privée.
- e) de l'approbation des factures reçues des services.
- f) des décisions attribuant des allocations, subsides, secours, honoraires, etc.

E T I R U

RUHENERI B.P. GOMA
RÉGISTRE DU COMMERCE USA. 17

4345-

B. C. B. COST 958
B. C. B. USA 960
B. C. B. GOMA 52

Ruhengeri, le

15/12/53

M

3.0.

Dt

Ruhengeri

DATE	LIBELLÉ	Prix Unitaire	TOTAL
19/12	Pour la fourniture de work d'atelier	5. 20.000 -	
<i>Certifie avoir et recevable et avoir à la somme ob:</i>			
<i>vingt mille francs.</i>			
<i>Pour réception en forme.</i>			

POUR RECEPTION CONFORME

RUHENERI 17.12.53

*[Signature]*Vu pour approbation, vérification et
imputation à Art. 7/12/B.O. B
et inscription à la table Mod. I Ter.
RUHENERI 17/12/53

Le Sous-Gouverneur des Crédits.

[Signature]

E T I R U

RUHENERI B.P. GOMA
RÉGISTRE DU COMMERCE USA. 17

4344

B. C. B. COST 958
B. C. B. USA 960
B. C. B. GOMA 52

Ruhengeri, le

12/12/53

M

卷之三

Rehungen

Dt

DATE	LIBELLÉ	Prix Unitaire	TOTAL
	refte Pour la fourniture de wool cement	5 2000 -	
	certificat vrai et véritable et arrêté à la somme de :		
	vingt mille francs <u>100</u>		
	Par ce qui va en foi.		
POUR RÉCEPTION CONFORME RUHENERI, le	Vu pour approbation, vérification et Imputation à Art. 7/1/2 B.O. 13 et inscription à la fiche Mod. I-Ter. RUHENERI, le 30/11/13 Le Sous-Gestionnaire des Crédits <i>Do accept</i>		

E T I R U

RUHENERI B.P. GOMA
RÉGISTRE DU COMMERCE USA. 17

4317

B. C. B. COST 958
 B. C. B. USA 960
 B. C. B. GOMA 52

Ruhengeri, le 7/10/53

M

B.O.

Lubango

Dt

DATE	LIBELLÉ	Prix Unitaire	TOTAL
7/8	Pour la fourniture de 4000 Klement	s. 2000-	<u>20000-</u>
	Lubango square et veritable et accordé à la somme de vingt mille francs		
	Pour réception conforme		
	Vu pour approbation, vérification et imprécision	7/10/53	B
	et la		
	RUHENERI, le 30/10/53		
	Le Secr. - Directeur des Crédits		
	90		
	percepteur		

POUR DÉCRETION CONFORME

81 5.11.53


A

CHAMONIX MONT-BLANC
MAGASIN DE VETEMENTS
PARIS 1^e RUE SAINT HONORE

9555 ANNE TYPE

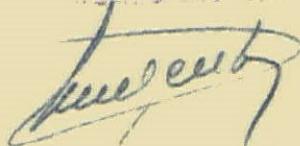
RECEPTE DE CHAQUE CHAMBRE ET CHAMBRE D'INVITÉ
POUR LA POURCHASE DES CHAMBRES D'INVITÉ

DU 20 NOVEMBRE 1953

POUR INFORMATION DES CHAMBRES D'INVITÉ

NOM DU COMPAGNONS	DATE	QUANTITE	UNITE
ETIRU.	4317	11 12 53	20 000.-
"	4344	12 12 53	20 000.-
"	4345	15 12 53	20 000.-
fees h.			+000.-
			100 000.-

numéro de 18/12 1953
à comptabiliser
à la fin de l'an



MEMORANDUM

SOCIÉTÉ MINIÈRE "TINOR,"

RUHENERI (RUANDA)

Ruhengeri, le 1^{er} décembre 1953

Territoire de

Ruhengeri

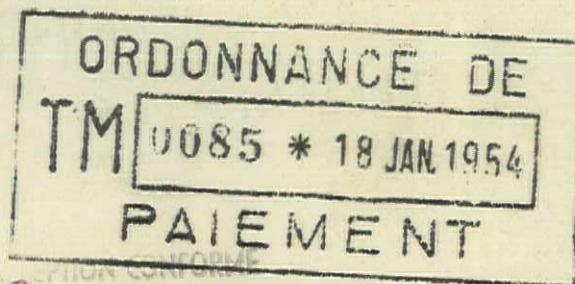
J.C.G. USA 1478

FACTURE.

12 Jan. 354

Fourniture de 50 m³ de gravier lavé à 20 Fr.

1.000 Fr



RUHENERI le 5.12.53

~~TRIPPLICATA~~

Certifié sincère et véritable,
et assent à la somme de
mille francs.

Vu pour approbation, vérification et
imputation à Art. F/102 P.O. 13
et inscription à la table Med. I Ter.
RUHENERI, le 10/11/53
Le Sous-Gestionnaire des Crédits.

DETIRU

RUHENERI B.P. GOMA
RÉGISTRE DU COMMERCE USA. 17

26

105

4345

B. C. B. COST 958
B. C. B. USA 960
B. C. B. GOMA 52

Ruhengeri, le 15/12/53

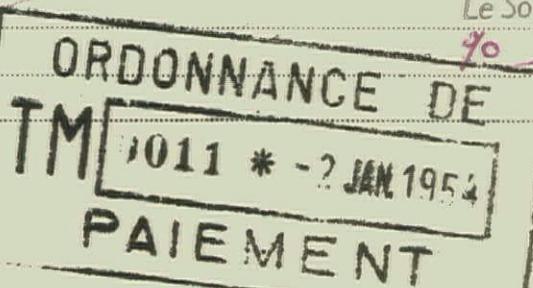
M B.O.

Ruhengeri

Dt

DATE	LIBELLE	Prix Unitaire	TOTAL
15/12	Pour la fourniture de 4000 K de ciment	5.-	20.000-

Certifie sincère et véritable et arrête à
la somme de :
vingt mille francs.
Pour reçus en conformité. *M. J. LIUATA*

POUR RÉCEPTION CONFORME
RUHENERI *17/12/53*Vu pour approbation, vérification et
imputation à Art. *7/12/53* S.O. B
et inscription à la fiche Mod. I. Tern.
RUHENERI, le *14/12/53*
Le Sous-Gestionnaire des Crédits.

E T I R U

RUHENERI B.P. GOMA
RÉGISTRE DU COMMERCE USA. 17

4344

B. C. B. COST 958
B. C. B. USA 960
B. C. B. GOMA 52

Ruhengeri, le 12/12/53

M

B.O.

Ruhengeri

Dt

DATE	LIBELLÉ	Prix Unitaire	TOTAL
12/12/53	Pour la fourniture de 4000K Cement	5	<u>20000 -</u>
	certificai reçu et véritable etatuté ci la somme de :		
	vingt mille francs <i>Mme</i>		
	Pour recpt. en conform		
	POUR RÉCEPTION CONFORME RUHENERI 12/12/53		
	<i>[Signature]</i>		
	Vu pour approbation vérification et imputation à Att. 7/02 B.O. 13 et inscription à la fiche Mod. 1 Ter. RUHENERI, le 30/11/13 Le Sous-Gestionnaire des Crédits. <i>90</i> <i>[Signature]</i>		
	ORDONNANCE DE PAIEMENT		
	TM 0011 * - 2 JAN 1954		

E T I R U

RUHENERI B.P. GOMA
RÉGISTRE DU COMMERCE USA. 17

4317

B. C. B. COST 958
B. C. B. USA 960
B. C. B. GOMA 52

Ruhengeri, le 7/10/53

M

B.O.

Ruhengeri

Dt

DATE	LIBELLÉ	Prix Unitaire	TOTAL
7/8	Pour la fourniture de 4000 Klement	5 - 20.000-	
<hr/>			
<i>Cette facture sera enregistrée et versée à la somme de vingt mille francs</i>			
<i>Pour réception conforme</i>			
TRIPPLICATA			
<i>Vu pour approbation, vérification et imputation à l'acte 7/10/53 B.O. B. et transmis à la FSC Mod. 1.ter. RUHENERI le 30/10/53 Le Sous-Gestionnaire des Crédits.</i>			

Ruhengeri, le 5.11.53
Sauvage

90	<i>ORDONNANCE DE</i>
TM	0011 * 2 JAN 1954
PAIEMENT	

A
MINTON DU RUE M. BRUNO
RESIDENCE DU RUE M.
MINTON DU RUE M.

23

1956

REMARQUE

Monsieur l'ordonnateur trésorier du Comité Central
~~conseil~~ le conseiller politique du Région V: Vinci

SUSTENDEUR

pour liquidation les factures reprises ci-dessous:

Nom du fournisseur	Facture No	Date	Montant	chèque n°
Enor	fact 1/1/13	1000.	8053	Br 2/02.

Recu au port de 4/1 1956
Le Comptable 991
L'ENTRÉE DE 20

MEMORANDUM

SOCIÉTÉ MINIÈRE "TINOR..

RUHENERI (RUANDA)

Ruhengeri, le 1er décembre 1953

Territoire de

Ruhengeri

J.C.G. USA 1478

FACTURE.

Fourniture de 50 m³ de gravier lavé à 20 Fr.

1.000 Fr

Portefièr sincère et véritable
et arrêté à la somme de
mille francs

P. Léon

M. M. R. D. C. F. P. 1.000 Fr

5.12.53

[Signature]

Fe/pe 13

30/12/53

90

Reçu ce 1er Janvier 1954

Territoire Fouhengeri

factures Dhoumri + Etim reçues après clôture B.P.O^{art 97.}

Imputation modifiée en B.O.S 3. art 71.02 avec accord T.P.

Veuillez engager à votre fiche modif art 71.02 obs B.O.S 3
les sommes de f 144.- et f 3.288.

Fin Grotte

Jacques Malo 2/1/54

FACTURE N° A

1158

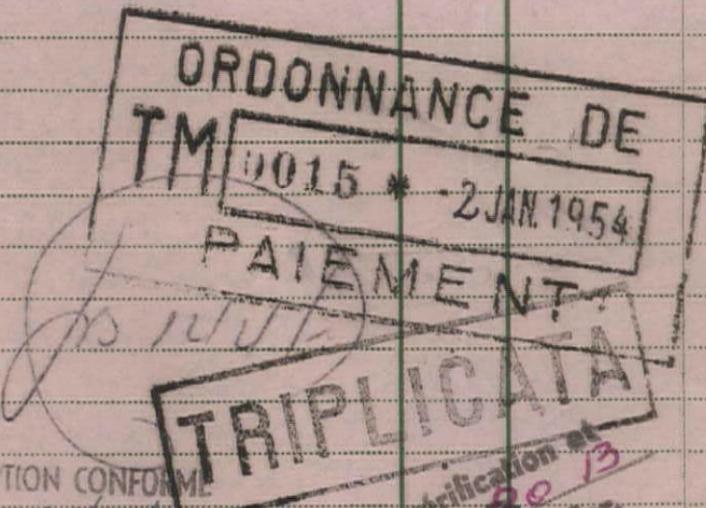
Boniment de Ruhengeri
B.P. Ruhengeri doit à

D'HANANIB.P. Kisenyi — B.P. 82 Goma
B.C.B. Goma 179 — B.B.A. Goma 456

29 DEC. 1953

B.P. 15, Ruhengeri, le 28/11

Quantité	Description des marchandises	Prix	Montant
4	gallons fabri.	104	
	1000 BEANS		



 POUR RÉCEPTION CONFORME
 RUHENERI le 24/12/53

Vu pour approbation et inscription à Art. 07/02 B. 80/13
 RUHENERI le 20/12/53
 Le Sous-Gestionnaire des Crédits
 90

Ruhengeri

E T I R U

RUHENERI
RÉGISTRE DU COMMERCE USA. 17

4346

B. C. B. COST 958
B. C. B. USA 960
B. G. B. GOMA 52

Ruhengeri, le 30/10/53

M

B.O.

Ruhengeri

Dt

DATE	LIBELLÉ	Prix Unitaire	TOTAL
16/10	Fourniture 1,939 m tiss		
26/10	" 6.00 m		
	1,139 m tiss	1900	3288 -

La présente somme est versable et payable .. la somme de :

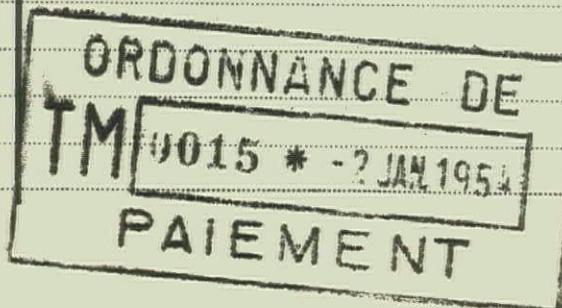
très nombreux deux cent quatre vingt huit francs

Par ce qu'il en forme

~~IRIPLICATA~~

POUR RÉCEPTION CONFORME
RUHENERI 26/10/53

H. J. J. J.



Vu pour approbation, vérification et
imputation à l'Art. 0701 100 53
et inscription à l'Art. 0701 100 1 Tar.
RUHENERI le 16/11/53

Le Sous-Gestionnaire des Crédits,

90

J. J. J.

FROM

Walji Jinah
commercent
R. G Usa 676
Ruhengeri

AT Ruhengeri

Facture

8 AVR 1953

Le government du ruanda urundi
doit à Walji Jinah
pour livraison 1650 kilo de ciment
à raison de 4/50 frs per kilo
la somme de 7425/-frs
suivant le bon de commande n° 10 du 25/3/1953
déclaré sincère véritable arrêté à la somme de
sept mille quatre cent vingt cinq frs

mon reçu pris conforme
à Ruhengeri le 27/3/53
à l'agent territorial par
me serons
mon -

B
B
B

Ruhengeri le 25-3-53

71/02 53

Ruhengeri
Le 25-3-53
Le chef de personnel des forces

ET 921
Jeway

TRIPPLICATA

POONNANCE DE
M 0443 * 10 AVR 1953
PAIEMENT

AT Antwerp

Government du R.V
c' Usine Ceva

Rigie Briques
Anvers

08 APR 1953

25 AVR 1953

Dulangui 20/3/53 53

6.000 briques 500 3000,-

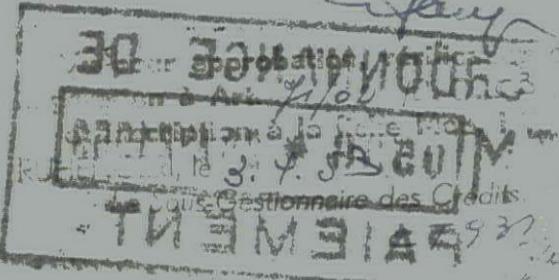
lot 600 de commande N° 9
du 15/3/53

cette facture est valable et aujup
à la somme de trois mille francs

Le comptable Rigie
D'après versant
me →

TRIPLICATA

30 mars 1953
R. GAUFRIN



MENUISERIE CENTRALE K A B G A Y I

Facture

Nº 5162

37 JUL 1953

M

Kabgayi, le 20 Juin 1953

C.A.C. Government

R U H E N G E R I

Dt

DATE	M A R C H A N D I S E S	Prix unitaire	TOTAL
9-6-53	Tourni bois de Menuiserie	4000,	--
	" bois de Charpente	3000,	--
	" madriers Ponts	4400,	--
			<hr/>
			II400,
			--

Certifié sincère et véritable et
arrêté à la somme de
onze mille quatre-cents francs 00 Cts.

H. Souter

F. Gravelie

Ruhengeri le 30/5/53
pour réception conforme
à l'accord territorial signé
DR NEYEJANS

TRAVEL

Votre pour approbation, vérification et
Imputation à l'ordre de la C.O. SB

RUEHENSTEIN 27. f. 3
Le Sous-Gestionnaire des Crédits

ORDONNANCE DE
TM 0962 * 22 JUL 195
PAIEMENT

A.T Rest valise

27 JUIL 1953

FACTURE.

BON : VANPEE, Colon

Ruhengeri, le 27 juil 1953.

Le Gouvernement du Rwanda-Burundi
doit à Monsieur VANPEE CHRISTIAN

pour livraison de chaux . 3.200 kg 2.

à raison de 1,25 Frs le kilo envoi et vendu .

la somme de 4.000,--Frns.

Suivant bon de commande N° 15 du 30/6/1953.

Déclaré sincère et véritable et arrêté à la somme de
QUATRE MILLE FRANCS.

Signature

Pour réception.

à Ruhengeri le 23/6/53
Agent territorial p/c
T. NEVESTAD
Free =

A. Daut

Vu pour approbation, vérification et
imputation à Art. 4/02 B.O.V3
et inscription à la fiche Mod. 1 Ter.
RUHENERI, le 5.7.53
Le Sous-Gestionnaire des Crédits.

Bo Tuergey

TRIPPLICATA

ORDONNANCE DE	
T.M	0962 * 22 JUIL 1953
PAIEMENT	

S.M.

TERITOIRES DU RUANDA-UZERNTI
TERITOIRES DU KURUNGBI

Rahengeri, le 4 Juin 1953

S B J E T

N^o 1469/PIN.

Liquidation factures.

A Monsieur l'Ordonnateur-Délégué
à
UCUBURU

Monsieur l'Ordonnateur-Délégué,
J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint en 4 exemplaires,
pour liquidation, les factures:

Fournisseur	N° de la facture	Date de la facture	Montant de la facture	Article du budget
-------------	------------------	--------------------	-----------------------	-------------------

Degi Biques	70.	8.5.53.	13.452.	71.02.
-------------	-----	---------	---------	--------

LE COMPTABLE TERRITORIAL, P.M.

treize cent

A. Ky.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Usumbura, le 6 janvier 1953.-

Nº 61/ 82

OBJET :
BO/53 Article 7I/02.

18/ Feie 4
16. 1. 53

- TRANSMIS COPIE pour information à :
- Monsieur le Chef du Service des Finances à USUMBURA.
 - Monsieur l'Inspecteur du Budget Contrôle à USUMBURA.
 - Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.
Usumbura, le 6 janvier 1953.-
Le Gestionnaire des Crédits T.P.
J. VAN VLAENDEREN.?

✓ Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à
R U H E N G E B A I

J'ai l'honneur de vous subdéléguer une somme
de Frs. 35.350,00 au BO/53 Art. 7I/02 pour achat sur place de matériaux
suivant détail ci-dessous :

Bois de menuiserie	✓	fait	{ 4.000
charpente	✓		3.000
Briques	✓	fait	3.000
Ciment	✓	fait	7.600
Chaux	✓	fait	4.000
Eucalyptus			2.500
Gravier			1.000 ✓
Bambous			1.250
Tuiles			4.000
Moellons			300
Madriers ponts	✓	fait.	4.400
Sable			300
			35.350

Le Gestionnaire des Crédits T.P.
J. VAN VLAENDEREN.,

TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI
GEBIED

N° Rappeler dans la réponse
la date et le numéro
In het antwoord vermelden
nummer en dagtekening

Réponse au n° Antwoord op het nr.

du 19..... van

..... ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp

Subdélégation.
B.O. 53.ART. 07I.02.

FIN. 4

USUMBURA

, le 24 Octobre 1953.-
de

N° 6213849

TRANSMIS COPIE pour information à :

- Monsieur l'Inspecteur du Budget à USUMBURA.-
- Monsieur le Chef du Service des Finances du Ruanda-Urundi à USUMBURA.
- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-

Usumbura, le 24 Octobre 1953.-

Le Chef du Service des Travaux Publics
du Ruanda-Urundi, ff.,
sé/: F. BULTOT.,

Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

R U H E N G E R I .-

Comme suite à votre lettre n° 2325/TP.1
du 26 Août 1953, j'ai l'honneur de vous subdéléguer la somme
de SOIXANTE MILLE FRANCS (60.000 frs) à l'article 07I.02 du
B.O.1953, pour l'achat de ciment destiné à la fabrication de
tuyaux.

Votre subdélégation à cet article est
donc portée à 95.350 frs. (35.350 + 60.000) (achat matériaux
sur place).

Veuillez donc modifier votre fiche
modèle I Ter, dès réception de la présente.

Le Chef du Service des Travaux
Publics du Ruanda-Urundi, ff.,
F. BULTOT.,



24

Designation du sous-gestionnaire de crédits Administrateur de gagnant

Hodde I ter.

Administrateur de territoire (Réserve au sous-gestionnaire).

COMPTABILITE DES DEPENSES ENGAGÉES.

Budget ..B.O.....1953	: Montant de la délégation initiale reçue Frs
Article..q1..Littéra..e2.S/Littéra35,559,-....
Dénomination du travail.....	Délégation au.....
Achat sur place de matériaux.....
Compte courant ou compte transi- toire.....	Délégation au.....
Document par lequel la déléga- tion a été accordée.....
.....

A reporter

Comptabilité des dépenses engagées

B...0..	195	3		Montant de la délégation initiale reçue	Frs	35.350.-
71 Littera	02	sous - littera		(1)	"	
mination du travail		Achats matériaux sur place	Délégation au		"	
pte courant ou compte transitoire					"	
ument par lequel la délégation a été accordée.			Délégation au		"	
lettre 61/82 du 6.1.53					"	
		Protra	Délégation au		"	
					"	
			Délégation au		"	

No d'inscription	Date des engagements (2)	Libellés succincts des dépenses	Montants des engagements	Montants annulations d'engagements	Montant nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion. réside au chef-lieu de la province
	20.6	Facture Kabgayi bois	au 30.5.53 25.825.- 11.400.-		10.425.-	
	24.6	Facture Vanpee 3.200 kgs chaux	4.000.-		25.825.-	22.7.53
		A reporter . . .				L. 28.7.53

1) Modifications apportées à la délégation initiale par des retraits ou des augmentations notifiés dans le courant de l'exercice
Le dernier montant connu à la fin d'un trimestre doit toujours figurer à l'état mod. II ad hoc.

2) Dates correspondant à celles :

- a) des feuilles de tâche ou des paiements des traitements et indemnités du personnel qui émarge directement au budget extraordinaire.
- b) des situations mensuelles des travailleurs, des plantons et du personnel noir engagé par contrat (montant global).
- c) des bons d'achats et des sorties de magasin (voir ordonnance 31/337 du 22/9/50 visa B. C.).
- d) des lettres de commande pour les travaux confiés à l'entreprise privée.
- e) de l'approbation des factures reçues des services.
- f) des décisions attribuant des allocations, subsides, secours, honoraires, etc.

Désignation du sous-gestionnaire de
crédits **Administrateur de territoire**

Modèle 1 ter.

(Réservé au sous-gestionnaire).

Comptabilité des dépenses engagées

Budget.....	B.O.	195	3	Montant de la délégation initiale reçue Frs.	35.350.-
Article.....	71	Littéra.....	02	Sous-littéra.....	(1) "
Dénomination du travail.....				Achat sur place de matériaux.	"
Compte courant ou compte transitoire.....					"
Document par lequel la délégation a été accordée. lettre 61/82 du 6.1.1953 protra.				Délégation au	"

Dates des engagements (2)	Libellés succints des dépenses	Montants des engagements	Montants des annulations d'engagements	Montants nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion réside au chef-lieu de la province
	néant.				
	A reporter.....				